

Le neuf Juiuet mil huit Cent trente Cinq Pardevant nous
 Maire de la Commune de Combiers et compare Monsieur Pierre
 Mercier maître de forge à Combiers, lequel nous a déclaré qu'à
 Compter de ce jour il transférerait son Domicile à Ballerant
 de Marsac Département de la Haute Vienne où il entend à l'avenir
 exercer ses droits civils et politiques, et a signé avec nous
 à la mairie de Combiers le jour mois et an susdit.

P. Mercier J. Dufrange